

Instructions de montage



Mini VEGA FX

Fixations standards à visser

Référence 37555

Document : GT-1154-RAM Ind A / 37551-00

Langue : Français

Date de publication : 10/2025

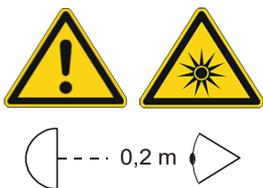
© Standby-France, tous droits réservés

Pour toute question technique, veuillez vous adresser à votre représentant commercial ou au service clientèle central.

Les droits d'auteur de ce document appartiennent à Standby-France. La documentation contient des informations techniques qui ne peuvent être modifiées, copiées, reproduites, louées, complétées ou utilisées de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Standby-France.

Sous réserve de modifications techniques.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RAYONNEMENTS OPTIQUES

Tous les composants optiques sont classés comme présentant un faible risque selon la norme DIN EN 62471.

Ne regardez le faisceau lumineux des composants que brièvement (max. 4 minutes) lorsque le carénage coloré est en place ! Distance minimale entre la source lumineuse et l'œil : 0,2 m.



Le montage de la rampe MINI VEGA mini doit être effectué conformément aux exigences du pays concerné applicables aux véhicules spéciaux. Le modèle de flash réglé doit également satisfaire aux exigences. L'installateur est seul responsable de l'installation et du fonctionnement.



Nous recommandons de porter des gants appropriés lors du montage afin d'éviter toute blessure aux mains.



Évitez de toucher la rampe MINI VEGA immédiatement après l'avoir éteint, car le boîtier en aluminium peut être chaud et provoquer des brûlures.



Le câble de raccordement doit impérativement être acheminé par le chemin le plus court entre la rampe lumineuse et l'intérieur du véhicule. Assurez-vous au préalable des propriétés magnétiques du toit du véhicule.

Abréviations des couleurs dans le schéma de raccordement

Les abréviations à 4 lettres correspondent à des câbles bicolores ; par exemple BCJA = blanc/jaune (câble blanc avec une bande jaune)

Abréviation	Couleur	Abréviation	Couleur	Abréviation	Couleur
RG	rouge	BC	blanc	VI	violet
NR	noir	JA	jaune	OR	orange
MR	marron	GR	gris	RO	rose
VT	vert	BL	bleu		

Mentions légales

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans la documentation technique tiennent compte de l'état actuel de la technique ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil de nombreuses années.

Standby décline toute responsabilité pour les dommages et conséquences résultant :

- Non-respect des indications figurant dans la documentation du produit
- Une utilisation non conforme du produit
- Du montage et de l'utilisation de produits réalisés par du personnel non qualifié
- Modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur lui-même
- Modifications techniques non soumises à Standby ou non approuvées par Standby
- Utilisation de pièces de rechange non approuvées par Standby

RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR

Le carrossier est entièrement responsable du montage de l'équipement sur un véhicule.

Le carrossier doit définir les moyens et le matériel nécessaires au montage de l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation.

Standby n'est pas responsable des erreurs dues à une mauvaise définition du type de système de montage, des renforts, des perçages dans la plaque de toit, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation des points d'ancrage du constructeur du véhicule et de la définition de l'alimentation électrique et de la protection du système en fonction de la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits Standby sont des appareils professionnels qui ne doivent être utilisés qu'à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité au travail auxquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va de même pour les règles de sécurité et de prévention des accidents ainsi que pour les dispositions relatives à la protection de l'environnement. L'utilisation de ces appareils sur la route est soumise aux lois et règlements en matière de circulation routière.

Obligations de l'exploitant :

- Information sur les réglementations en vigueur en matière de sécurité au travail
- Réaliser une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Lorsque vous utilisez l'appareil, vérifiez régulièrement l'adéquation des règles de mise en œuvre par rapport aux règles et normes de sécurité applicables normes de sécurité en vigueur.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'appareil.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre des appareils.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'intervention et veiller à ce qu'il soit utilisé.

Il incombe à l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des appareils
- S'assurer que les dispositifs de sécurité sont régulièrement contrôlés

UTILISATION PRÉVUE

Utilisation conforme

Le système de signalisation spécial est prévu pour être utilisé sur des véhicules dont la tension de bord est de 12 V ou 24 V.

En cas d'utilisation sur la voie publique, les dispositions légales doivent être respectées.

Utilisation non conforme

Toute utilisation autre que celle prévue est considérée comme non conforme.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme, le risque étant supporté par l'exploitant.

Nettoyage du système de signalisation et choix du liquide de nettoyage

Pour le nettoyage, il convient d'utiliser un nettoyant doux sans alcool (compatible avec le polycarbonate). Il faut également veiller à utiliser un produit de nettoyage pour vitres doux et sans alcool (compatible avec le polycarbonate), sinon des fissures et des dommages peuvent apparaître.

Nous recommandons notre nettoyant CLEAN-LIGHTS mousse nettoyante pour systèmes d'avertissement (réf. : 082 030 010 200).

Nettoyage général

Un nettoyage intensif de la rampe lumineuse (par exemple avec un nettoyeur haute pression ou dans de longs tunnels de lavage) peut entraîner la formation de buée à l'intérieur de la rampe lumineuse. Ce type de nettoyage doit être évité.

REMARQUE CONCERNANT L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RADIO

Il est recommandé de monter l'antenne radio à une distance ≥ 1 m de la rampe lumineuse afin d'éviter les interférences radio. La distance minimale absolue de 0,5 m ne doit en aucun cas être inférieure.

SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information technique, veuillez contacter le SERVICE CLIENTS STANDBY :

- Site web : standbygroup.com/fr rubrique Support
- E-mail : support-fr@standbygroup.com
- Téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Dans un souci d'amélioration continue, nos collaborateurs se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant l'installation et l'utilisation de nos produits.

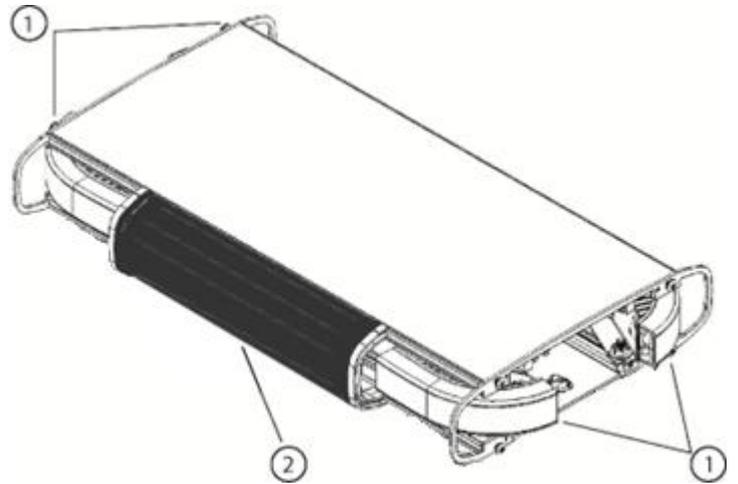
Description

Chaque rampe est équipée de 4 modules LED d'angle, de 2 glissières pour l'installation des fixations à visser sur le pavillon sur véhicule et d'un câble de raccordement électrique de 4m.

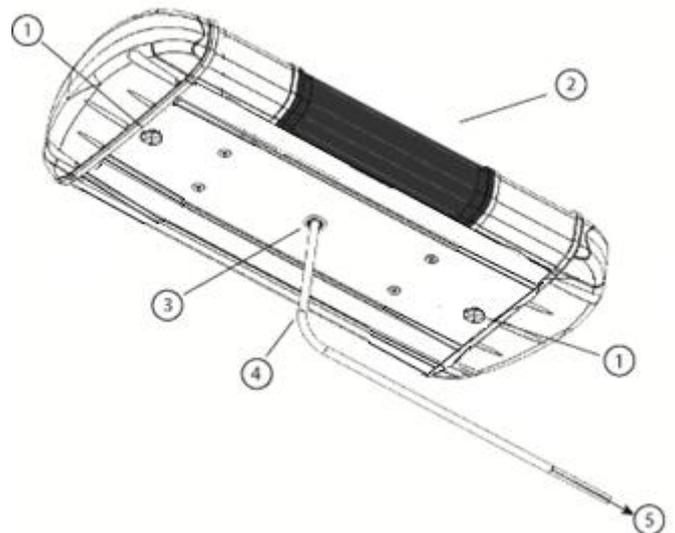
La sortie du câble de connexion se trouve au milieu de la rampe lumineuse.

La rampe lumineuse est parfaitement symétrique. Cependant, la pose doit s'effectuer avec la sortie haut-parleur orientée vers l'avant du véhicule.

1. Modules LED d'angle
(vue sans les caches transparents)
2. Grille de haut-parleur (vers l'avant)

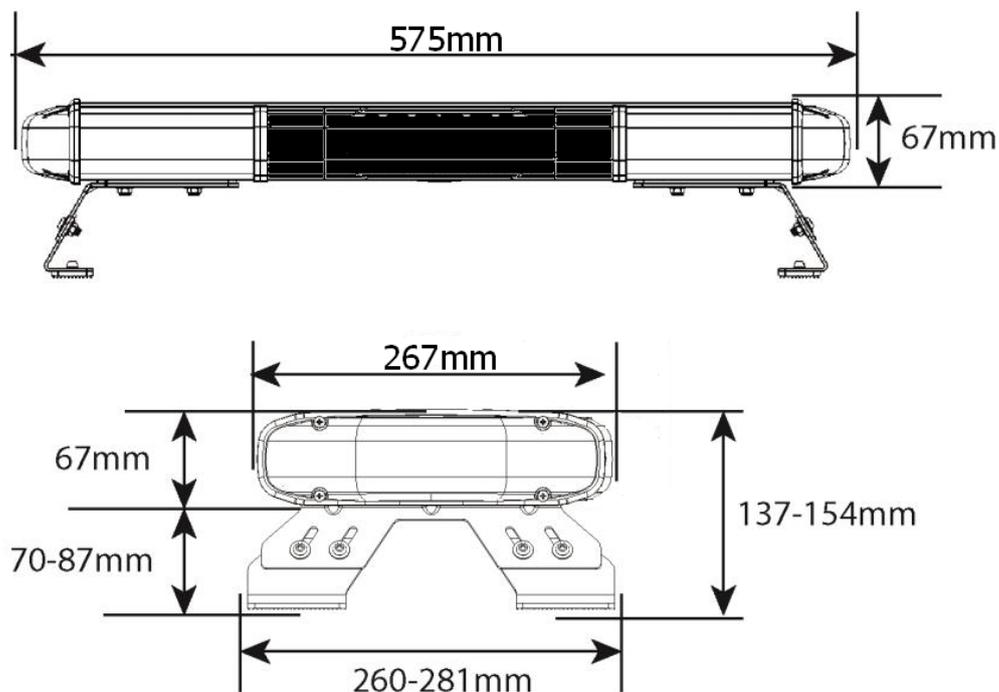


1. Ouverture d'aération pour assurer la circulation de l'air
2. Face avant
3. Passage de câble
4. Câble de raccordement (4 m)
5. Vers raccordement des alimentation et commandes



Dimensions et poids / caractéristiques techniques

Dimensions et poids

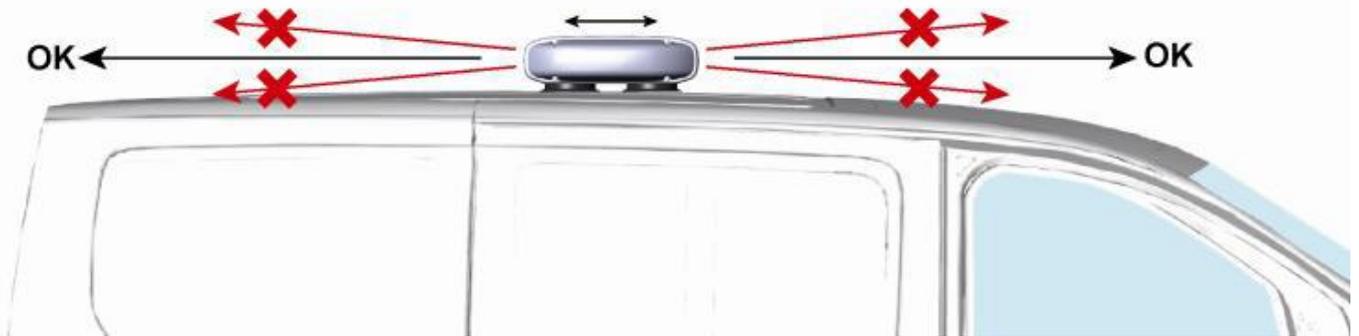


Caractéristiques techniques	
Tension de service	10 – 15 VCC
Tension nominale	12 VCC
Consommation électrique mode flash	13,5 V : 2,2 A _{eff} ; 6,3 A _{peak}
Consommation Avec sirène	13,5 V : 5,2 A _{eff} ; 8 A _{peak}
Poids	7 kg
Homologation selon ECE R65	TB1 E2 0015049 (gyrophare)
Homologation CEM selon ECE R10	E2 10R05 15217

Instructions de montage



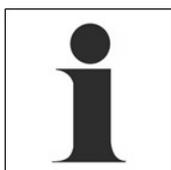
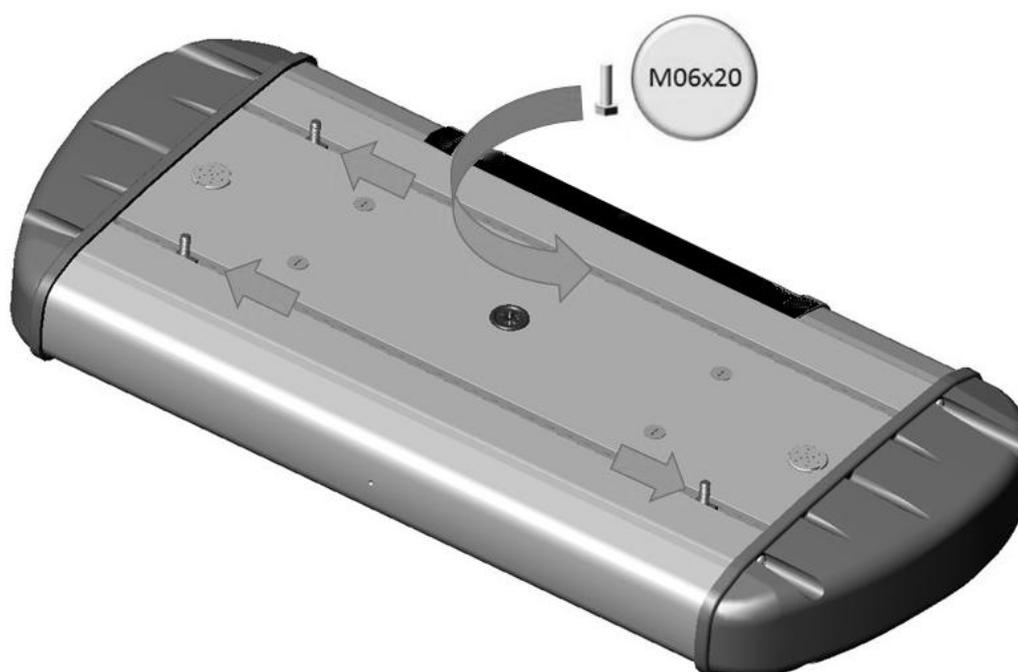
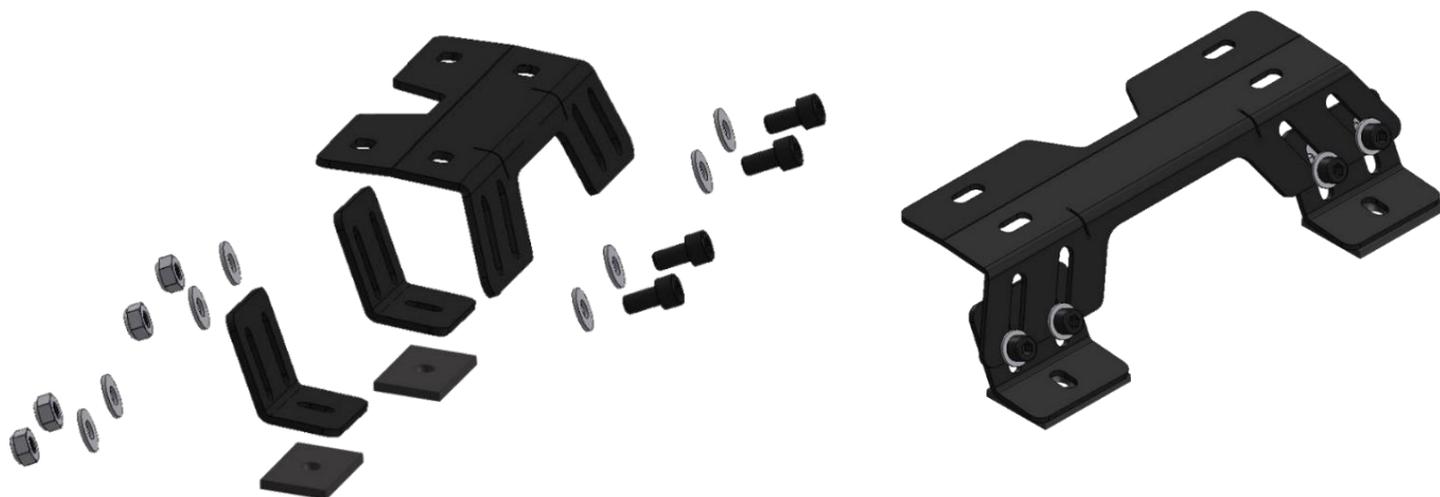
Avant de monter la rampe MINI VEGA sur le toit du véhicule, assurez-vous que la surface de montage est adaptée et en bon état. La surface choisie doit être plane et propre afin de garantir un contact optimal entre le toit du véhicule et les patins de montage en caoutchouc. Nettoyez le toit du véhicule si nécessaire.



Acheminez le câble de raccordement vers le véhicule par le chemin le plus court afin d'éviter toute situation dangereuse.

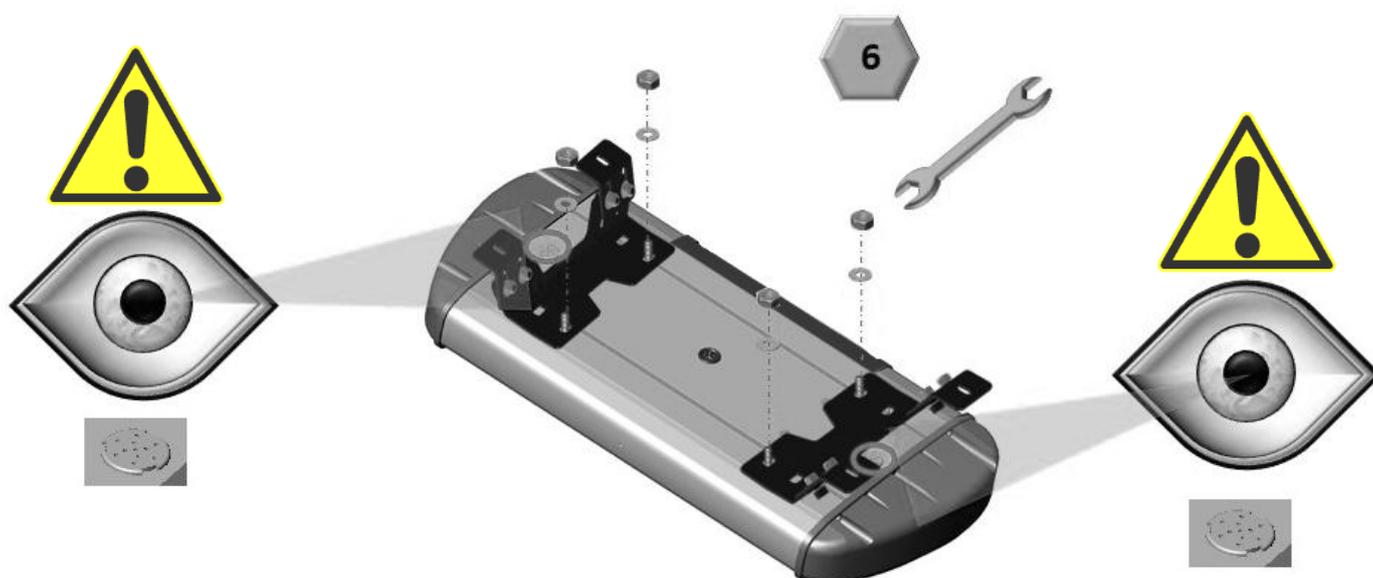
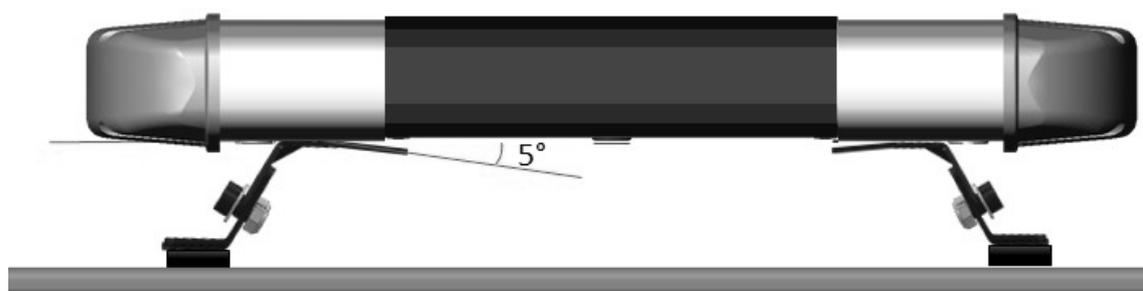
Instructions de montage

Supports de montage réglables



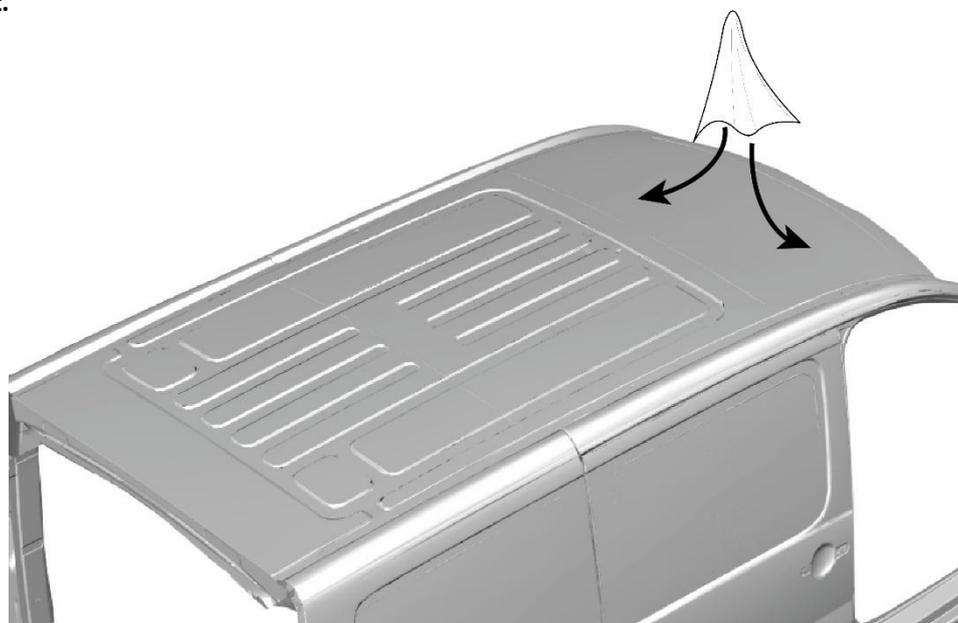
Veillez à ce que la position des éléments de fixation corresponde à la courbure du toit du véhicule.

instructions de montage

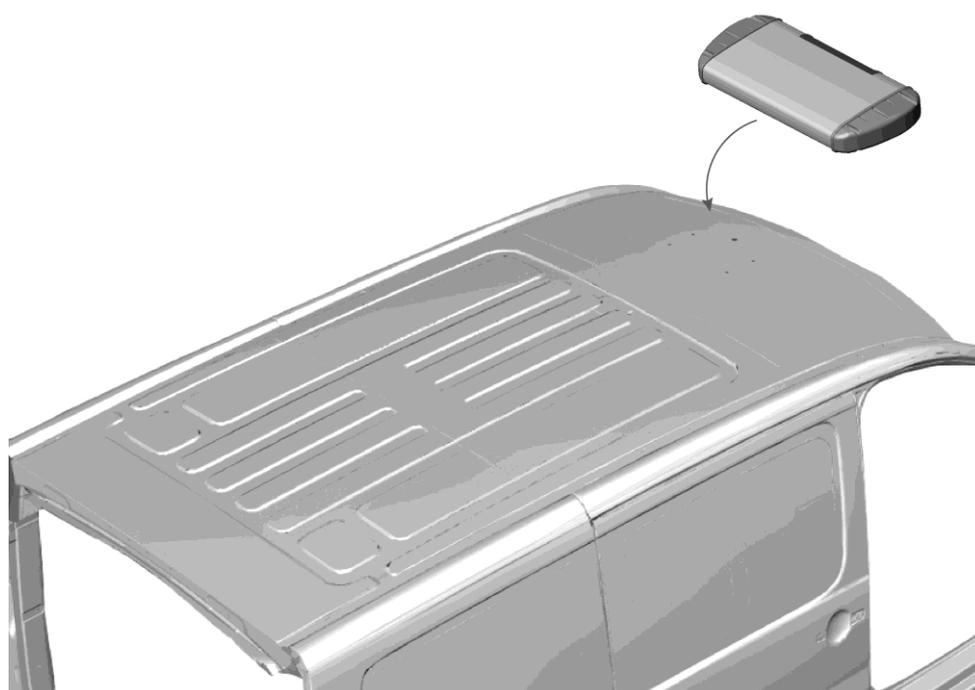


Instructions de montage

Nettoyez le toit.



Placez temporairement la rampe sur le toit afin de déterminer les emplacements de fixation et de perçage du faisceau de câbles.



Instructions de montage



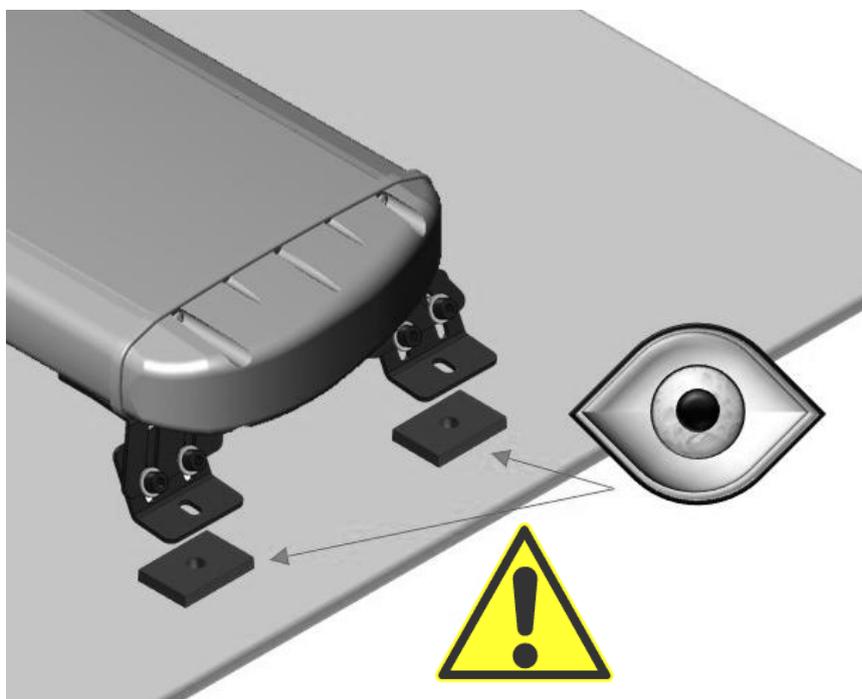
Veillez à utiliser les patins en caoutchouc.



Prévoyez une plate-forme de travail adaptée à la hauteur du toit du véhicule sur lequel la rampe lumineuse doit être installée.



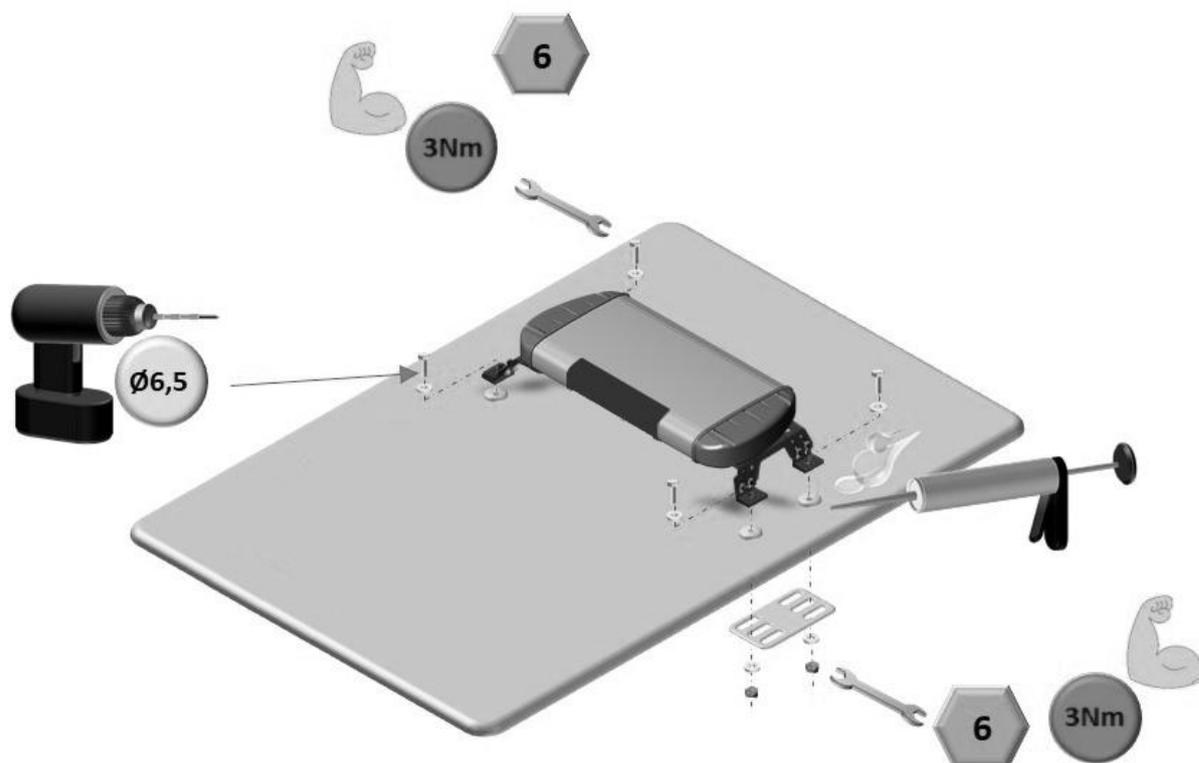
Si nécessaire, prévoyez des dispositifs de levage adaptés au poids de la rampe lumineuse et à sa manipulation pendant l'installation.



Instructions de montage



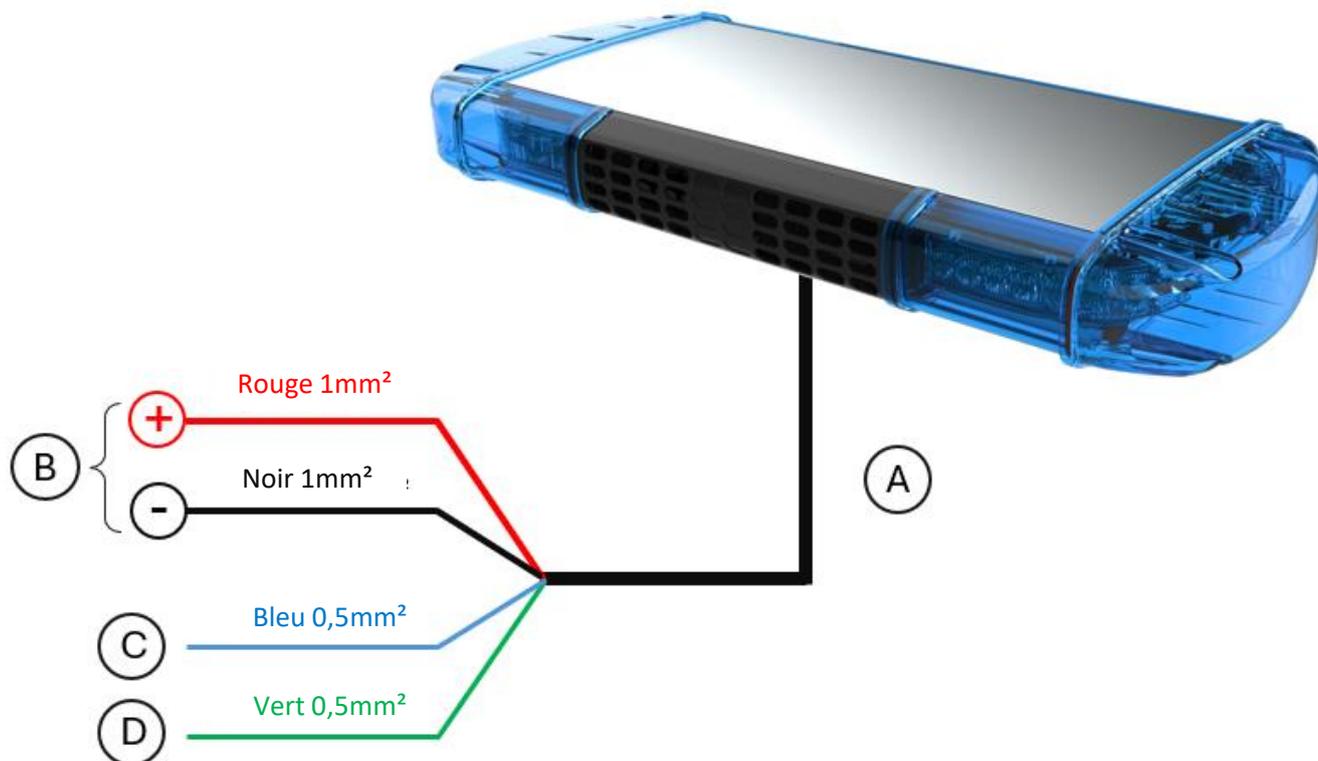
Chaque passage de toit (vis et câblage) doit être étanchéifié à l'aide d'un mastic silicone adapté au matériau du toit.



Régalez l'inclinaison de la barre lumineuse à 0 degré à l'horizontale.



Raccordement



- A. Câble de raccordement : longueur 4 m
- B. Alimentation 12 V/24 V et fusible correspondant
- C. Fil bleu : vers commande de la sirène au + BATTERIE
- D. Fil vert : vers commande des feux bleus au + BATTERIE